

Qui s'y frotte s'y pique

Fabien BARNIER

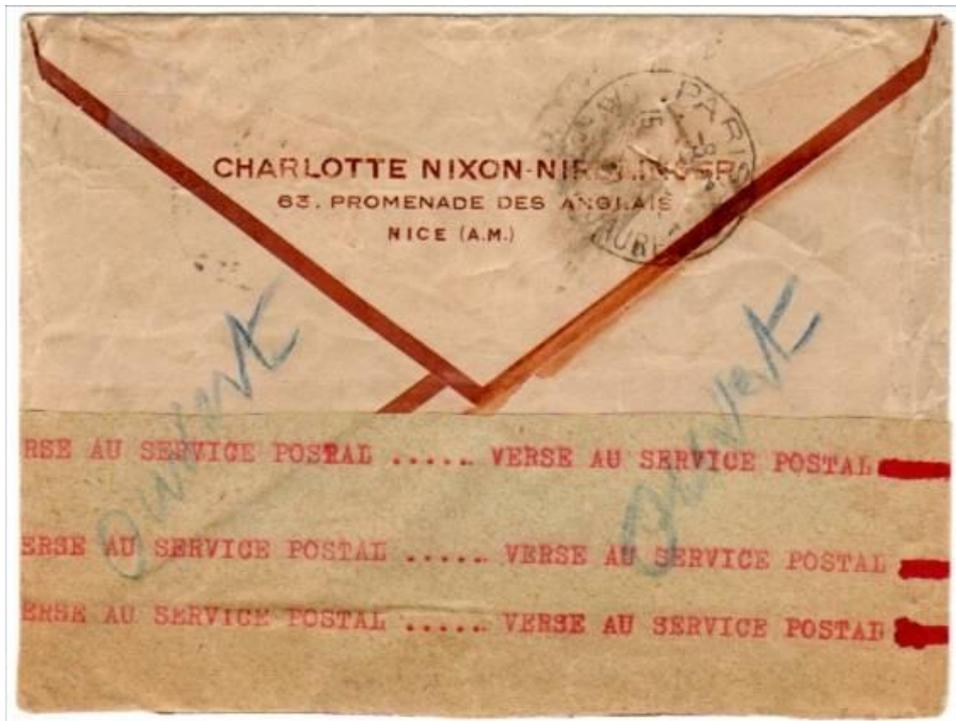
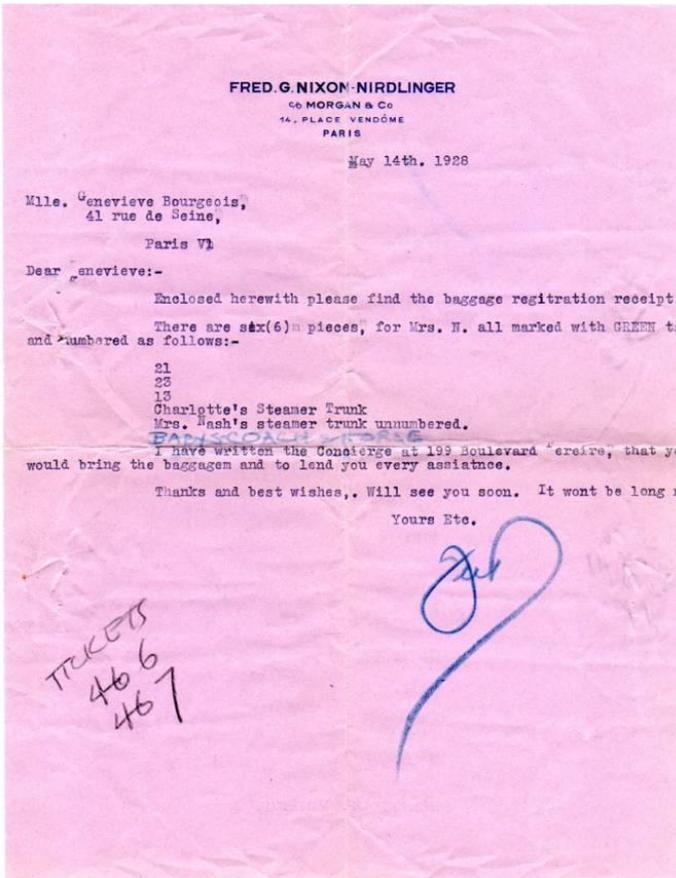
" PIÈCE DU MOIS " DU 4 JUILLET 2020

Les plis expédiés à Paris par exprès utilisent le réseau des pneumatiques pour assurer une distribution la plus rapide possible dès leur arrivée dans la capitale. Ces correspondances ne doivent contenir ni épingles, ni valeur au porteur, ni objet dont le transport est interdit par la poste. Les correspondances pneumatiques doivent rester assez flexibles pour pouvoir être facilement pliées en vue de leur insertion dans les boîtes de trains pneumatiques ; celles qui ne remplissent pas ces conditions sont assimilées à des lettres ordinaires et traitées comme telles.

Enveloppe jusqu'à 20 g expédiée de NICE le 14-5 28 à PARIS le 15-5 28 (50 c) et par exprès (2,50 F) selon le tarif du 26.09.1926 ; enveloppe « **Versée au Sce postal. Contient une épingle** ».



Correspondance avec la trace des épingles.



Au verso bande de fermeture « **VERSE AU SERVICE POSTAL** » et mention manuscrite « Ouvvert ».